



**HAL**  
open science

# Le plein air comme grand air. L'exemple de l'aménagement et de la pratique touristique dans le Haut Jura (1900-1996)

Noël Barbe, Jean-Christophe Sevin

► **To cite this version:**

Noël Barbe, Jean-Christophe Sevin. Le plein air comme grand air. L'exemple de l'aménagement et de la pratique touristique dans le Haut Jura (1900-1996). Olivier Sirost. La vie au grand air. Aventures du corps et évasion vers la nature, Presses Universitaires de Nancy, p.213-225, 2009, 978-2-86480-987-6. halshs-01952160

**HAL Id: halshs-01952160**

**<https://shs.hal.science/halshs-01952160>**

Submitted on 11 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Noël Barbe & Jean-Christophe Sevin,

---

## LE PLEIN AIR COMME GRAND AIR. L'EXEMPLE DE L'AMENAGEMENT ET DE LA PRATIQUE TOURISTIQUES DANS LE HAUT JURA (1900-1996)<sup>1</sup>

In Olivier Sirost (dir.), *La vie au grand air. Aventures du corps et évasion vers la nature*. Presse Universitaires de Nancy, 2009, p.213-225

Un guide touristique imprimé en 1914 met en avant la “beauté primitive” de la station des Rousses présentée comme une station sans beaucoup de confort. L’auteur vante un pays qu’aucune entreprise commerciale n’aménage ni n’exploite, ainsi que la diversité des paysages composant ce territoire, où les pentes douces et vallonnées alternent avec des côtes rapides et mouvementées. Si on ne peut parler, en ce début du 20e siècle, du Jura comme une destination touristique<sup>2</sup>, ce guide propose cependant quelques activités récréatives : patinage sur le lac gelé des Rousses, pratique de la luge, excursions en traîneaux au col de la Faucille pour apprécier un panorama où la chaîne des Alpes, s’offrant alors à l’horizon du regard, est la principale motivation de l’expédition.<sup>3</sup>

La qualification du Jura comme une terre sauvage est d’une certaine manière, récurrente. Un siècle plus tôt, Lequinio de Kerblay, voyageur révolutionnaire, parlait dans son entreprise politico-ethnographique<sup>4</sup>, de l’aspect sauvage des montagnes jurassiennes. Des présentations touristiques contemporaines célèbrent pour leur part les “vallons sauvages éblouissant de pureté” du Haut-Jura<sup>5</sup>, vantent ce massif où résonne encore “l’appel de la forêt” cher à Jack London (et à Croc Blanc) ou bien caractérisent cet espace comme “une terre sauvage pour tous”. Cette référence contemporaine au sauvage renvoie au caractère d’authenticité qu’aurait conservé le Jura dans le sens où le tourisme s’insérerait de manière diffuse dans un paysage qui ne lui serait pas exclusivement voué.

---

<sup>1</sup> Les matériaux de cet article ont été rassemblés entre 1996 et 1998, pour partie lors d’une recherche pour le Ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre d’un appel d’offres thématique de la Mission du patrimoine ethnologique, sur les « nouveaux usages de la campagne ».

<sup>2</sup> Pour comparaison, deux milles touristes fréquentent Saint-Moritz, plus grosse station de l’avant-guerre, durant l’hiver 1906-1907. En 1922 naît Megève qui ouvre son premier téléski en 1933.

<sup>3</sup> Des entreprises tournées vers la découverte de ces sites sont créées. C’est le cas des Frères Fournier de Salins-les-Bains qui, dans les années vingt, emmènent les touristes au Col de la Faucille, articulant cette activité avec celle de marchands de grains.

<sup>4</sup> Cf. sur ce point, N. Barbe 1990.

Toutefois, entre ces deux dates, des aménagements touristiques ont été menés dans cette région. Le tourisme s’y est développé et il est devenu une ressource économique importante. Si nous avons alors à faire à une nature maîtrisée et aménagée qui caractérise le “ plein air ”, le “ grand air ”<sup>6</sup> semble résonner dans les différentes pratiques, discours et aménagements touristiques qui caractérisent ce territoire. Le “ grand air ” serait-il dans le “ plein air ” ?

Deux grands types de pratiques coexistent aujourd’hui dans le Haut-Jura : le ski de descente et le ski de fond. Il n’en a cependant pas toujours été ainsi et les changements de l’offre et de la pratique constituent un bon moyen de suivre cette tension “ grand air ”/“ plein air ” qui s’articule sur des pratiques tant discursives qu’aménageuses de l’espace. On peut ainsi repérer deux moments dans les transformations du tourisme d’hiver haut-jurassien. Une première phase qui voit sa naissance puis son développement, s’ancre principalement autour du ski alpin et d’aménagements lourds. La seconde phase voit la pratique du ski de fond mise en avant avec son insertion dans un nouveau plan d’ensemble d’aménagement touristique en terme de préservation des sites, de tourisme diffus et d’aménagement intégré.<sup>7</sup>

### **Un aménagement externalisé et forcé**

A partir des années 30, le tourisme d’hiver commence à être pensé en liaison avec la perspective qu’il peut être un moyen de lutte contre la dépopulation. Ainsi en 1936, le conseil municipal des Rousses décide de solliciter le Commissariat général au tourisme pour l’engagement de moyens financiers dans le développement du tourisme lié aux sports d’hiver et l’aménagement de la station des sports d’hiver des Rousses.

L’un des arguments mobilisé est la “ crise que subit l’industrie de la lunetterie ” et l’effondrement du cours du bois, principale ressource de la commune.

---

<sup>5</sup> Il s’agit d’un article paru dans le magazine *Téléloisirs* n°677 (16-21 février 1999).

<sup>6</sup> Nous faisons évidemment référence à ces deux notions telles qu’elles sont caractérisées par les organisateurs de ces journées d’études.

<sup>7</sup> Les matériaux de cet article ont été rassemblés entre 1996 et 1998, pour partie lors d’une recherche pour le Ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre d’un appel d’offres thématique de la Mission du patrimoine ethnologique, sur “ les nouveaux usages de la campagne ”. Une première version de ce texte a été

En 1937 est créé le “Syndicat intercommunal des sports d’hiver et du Tourisme du Canton de Saint-Claude Haut-Jura” dont le but est d'organiser la mise en valeur des centres de sports d'hiver, dans les communes du canton en les dotant des installations et aménagements recherchés par les pratiquants de sports d'hiver. Ceci afin de donner à la région la place qu'elle mérite, pense-t-on, dans le classement de stations de sports d'hiver, et ainsi d'attirer le plus grand nombre de visiteurs tout en les incitant à revenir, en embellissant les cités et en améliorant le confort des logements d'accueil.

C’est encore plus tard, à la fin des années quarante, que le tourisme est véritablement pensé comme une possibilité de développement pouvant remplacer des activités économiques déclinantes ou disparues :

“(…) pourtant un espoir : le tourisme, le pays est recherché en été pour sa tranquillité, en hiver pour la pratique du ski, mais toujours cette insuffisance de ravitaillement gêne le développement d’une industrie qui pourrait donner des ressources par des activités nouvelles pouvant retenir les jeunes (…) la municipalité encouragée par les pouvoirs publics essaie de s’orienter dans cette voie ; des organisations de sports, l’incorporation dans la région de l’urbanisme nous paraissent favorables à cette évolution et sommes encouragés par les responsables de ces mouvements (…) sans boulanger, ni boucher, il est impossible de recevoir les nombreux skieurs qui pendant les vacances, les dimanches viennent à Lamoura. Cette insuffisance ne peut que les décourager. Pour cet été il y a lieu de prévoir l’hébergement de colonies de vacances de 200 enfants plus un grand nombre de familles”<sup>8</sup>.

Cette première phase qui va jusqu'au début des années 70 se caractérise donc par un aménagement touristique orienté principalement en direction de la pratique du ski alpin. La majeure partie de cet aménagement se fera sous l'égide d'une régie départementale des sports d'hivers. Créée en 1960, elle s'occupera de la construction et de l'exploitation d'engins de remontées mécaniques et des équipements nécessaires à leur fonctionnement. Elle est aussi chargée des installations et de l'urbanisation à proximité des sites.

---

présentée aux journées d'études de la Société d'Ethnologie Française *La vie au grand air. Aventures du corps et évasions vers la nature*, 11-12 mars 1999.

<sup>8</sup> Délibérations du conseil municipal, Archives communales, Lamoura.

Cet aménagement se fait largement en dehors des structures communales et locales, la régie départementale des sports d'hiver étant créée à l'initiative du Conseil Général du Jura. Celle-ci est dirigée par un conseil d'administration de douze membres, composé principalement d'industriels et de responsables des services de l'État. La place des industriels dans cette structure peut être mise en relation avec une conception du tourisme comme voie de sortie de la crise industrielle.

Ce mode d'aménagement externe n'est pas sans conséquence, y compris sur la gestion contemporaine du domaine alpin. La régie décide des dates d'ouvertures et de fermetures des pistes, gère les personnels ainsi que l'entretien et le fonctionnement des équipements. Aucun pouvoir n'est ainsi laissé aux communes et aux maires sur ces activités. C'est une source de conflit permanent car les maires se sentent dépossédés de leur autorité sur une partie du territoire qu'ils administrent. De plus, en cas de problèmes liés à la sécurité sur les pistes, le maire peut être reconnu responsable d'un accident alors que la situation lui échappe.

Aussi, dès le début, cet aménagement s'est fait en opposition et en conflit avec les propriétaires fonciers, agriculteurs pour la plupart, qui refuseront de vendre les terrains destinés à l'aménagement touristique. En 1961, le préfet du Jura déclare d'utilité publique les acquisitions de la Régie départementale en vue de la création d'une station de sports d'hiver dans le Haut-Jura sur les communes des Rousses, de Lamoura et Prémamanon, puis procédera ainsi à l'expropriation des terrains. Un " Groupement de défense des propriétaires et autres titulaires de droits du Haut-Jura " verra le jour. Il ne réussira cependant qu'à négocier les meilleurs prix possibles pour les terrains, après avoir retardé de nombreux projets d'aménagements de pistes de skis ou de colonies de vacances.

D'autre part le modèle d'aménagement lui aussi est en rupture avec le " local ". En 1960, l'atelier d'urbanisme en Montagne de Courchevel réalise une *Étude d'un équipement d'hiver des communes de Lamoura, Prémamanon et les Rousses*. Cette étude constate l'engouement croissant pour le ski alpin ainsi que l'engorgement des sites jurassiens dû au sous-équipement en matière de téléskis et d'exploitation des champs de neige. On préconise alors la création de nouvelles pistes ainsi que des équipements au bas de celles-ci, en matière de logements et de services, sur le modèle des stations intégrées alpines. L'aménagement de la Serra à Lamoura s'inspirera de ces recommandations. En matière

d'architecture, l'étude oppose l'habitat local et paysan à celui qui doit être proposé aux touristes, citadins. Cette opposition s'argumente autour d'un usage et d'un rapport différent à l'espace. L'habitat local est pensé comme fermé en réponse, dans une sorte de causalité naturalisante, à la rudesse du climat ; alors que l'habitat touristique est posé comme devant proposer au citadin saturé par la vie urbaine, une architecture ouverte sur les paysages et l'ensoleillement, fondée sur l'effacement entre l'espace domestique et le milieu externe.

La référence aux Alpes en termes de pratique et d'aménagement est prédominante. Nombre de cartes postales de cette époque d'ailleurs nous montre la chaîne du Jura avec en arrière plan celle des Alpes, effectuant ainsi un travail de mise en parenté.<sup>9</sup>

### **La localisation d'une pratique**

La seconde période de l'histoire récente du tourisme d'hiver se caractérise par l'émergence d'un autre type de structure d'aménagement dans le processus de mobilisation des éléments destinés à construire l'espace et la pratique touristique. Elle s'accompagne d'un travail de localisation de la pratique du ski de fond. Cette dernière est désormais inscrite et présentée comme partie intégrante de la tradition locale par le moyen d'un travail de captation spatiale et temporelle décliné selon cinq axes.

1. Alors que tant les discours que les présentations écrites du Haut-Jura -paradis du ski de fond, La Mecque du ski de fond- tendent à faire de sa pratique une " tradition ", son apparition y est tardive. Il ne s'agit pas là de faire l'histoire locale du ski, mais à partir de son introduction qui intervient à la fin du XIXe siècle, ou au début de notre siècle, de s'interroger sur ce que l'on pourrait appeler un travail de localisation, tel qu'il est développé dans les processus économiques et politiques que nous avons explorés. Par travail de localisation, nous entendons la mise en œuvre de différents registres argumentaires qui visent à inscrire le ski de fond, à travers les pratiques praticiennes, les pratiques discursives, les pratiques aménageuses, à la fois dans une " histoire locale " et un " espace naturel localisé ".

---

<sup>9</sup> Pour cet aspect, cf. N. Barbe et J.-C. Sevin, 2000.

Les récits locaux de l'apparition du ski sont nombreux et variables. Mais tous s'accordent sur son caractère exogène et sur l'adoption rapide de ce moyen de locomotion. Un de ces récits peut être cité. En juin 1936, dans une revue locale *Journées jurassiennes*, G. Vagbeaux, président d'une association de tourisme écrit :

“ Dès 1899, après la visite inopinée d'un russe, qui venait de traverser l'Allemagne et la Suisse, chaussé de ses appareils, au moins bizarres pour l'époque, les habitants des Rousses avaient compris tout l'intérêt qu'ils pouvaient tirer de ce moyen de locomotion. Nombreux sont encore ceux qui se souviennent de M. Pécelet, alors maire des Rousses, chaussant ses skis dans l'hiver de 1904 pour assurer avec Morez, le service des dépêches qu'une épaisse bourrasque de neige immobilisait depuis deux jours dans le bureau de postes de sa cité. M. le Maire avait ouvert les yeux à ses concitoyens et, bientôt après, le médecin, le facteur, les gendarmes, les douaniers pouvaient assurer régulièrement leurs divers services, comme aussi les enfants des hameaux se rendre à l'école, grâce au ski ”.

Ce récit est intéressant non seulement parce qu'il présente “ la scène première ” mais également parce qu'il met en œuvre un travail de localisation par le biais d'usages utilitaires du ski. Le ski de fond est effectivement présenté comme un moyen de locomotion et de déplacement dans le cadre d'un habitat dispersé ou semi-dispersé<sup>10</sup>.

2. Les pratiques sportives du ski de fond, qu'elles soient de loisirs ou performantes<sup>11</sup>, l'inscrivent également dans une “ culture locale ”, que ce soit par les structures d'initiation et de pratiques, ou par l'histoire racontée des champions haut-jurassiens.

Cette inscription passe par l'action des associations sportives. La plus ancienne de cette région, par exemple, l'Union Sportive de Lamoura, créée en 1909, a pour but d'encourager le goût des sports, du cycle et du ski en particulier par l'adoption d'une “ méthode rationnelle ”. Le règlement prévoit que la société prendra part à des exercices

---

<sup>10</sup>Cette région du Haut Jura compte trois types d'habitat : un habitat dispersé au fond des combes ou des clairières, un habitat établi le long des voies de communication, un habitat regroupé dans le village central ou au sein de hameaux "secondaires" dont la population dépasse d'ailleurs parfois celle du centre du village.

<sup>11</sup>Sur cette distinction, cf. A. Loret 1995.

méthodiques de skis, à des courses-promenades en bicyclettes le dimanche dans l'après-midi, lorsque le temps le permettra. Tout sociétaire ayant manqué sans excuses valables trois exercices consécutifs sera passible d'une amende.

Ces différentes sociétés sportives organisent des concours locaux, nationaux ou internationaux et participent à des concours extérieurs. Certaines équipent des pistes comme le *Ski-Club* de Bois d'Amont qui achète et installe un fil-neige en 1959.

Leur utilité est doublement affirmée :

- elles animent la vie locale et jouent un rôle d'acclimatation à un climat et un paysage donnés, par l'apprentissage de pratiques liées à la neige d'une part<sup>12</sup> ;

- elles ont un rôle de pépinières de champions d'autre part :

“ (elle)<sup>13</sup> a toujours manifesté une grande activité sportive au point de vue des sports d'hiver d'où sont sortis des membres champions de France ”.

Ces champions sont posés comme locaux et proches. La proximité est d'abord spatiale. Ils sont “ *d'ici* ” et continuent le plus souvent à habiter dans leur village d'origine.

“ on les voit toujours. On se ballade c'est soit au printemps, en été, on les voit sur des skis à roulettes en train de courir ” ;

“ c'est une figure, tout le monde connaît, tout le monde connaît Hervé Balland, la Transjurassienne tout le monde en parle. Il est un peu suivi quoi, pour les courses qu'il fait, les championnats de France. Les personnes qui s'intéressent au ski qui s'intéresse un peu au ski connaissent heu, Hervé Balland quoi Guy Balland, la famille Balland<sup>14</sup> elle est connue quoi ”.

---

<sup>12</sup>Cet argument est mis en avant par certains maires même lorsque les créations d'associations sportives sont tardives comme à Prémamanon en 1983. Il s'agit de faire du ski une pratique aussi banale que le “ foot ” en d'autres lieux. Journal de route. 18 février 1997 : Discussion de bureau : “ j'ai mis les enfants au ski... ”.

<sup>13</sup> Il s'agit de l'une des associations.

<sup>14</sup> Roland Balland, le père, a été champion de France militaire en 1947. Les trois fils Philippe, Guy et Hervé ont accumulé les podiums nationaux (coupe et championnat de France), sélections olympiques. Hervé, le plus connu peut-être, a été champion du monde militaire, vice champion du monde, champion de France et vainqueur de plusieurs classiques de fond.



La Transjurassienne, une course créée en 1979, leur permet de courir devant “ leur public ”<sup>15</sup>.

La proximité est praticienne. Nombre d'anciens champions ont ou ont eu des activités d'encadrement et d'initiation au ski dans le milieu scolaire ou d'entraînement à la compétition en milieu sportif. De son côté, Fabrice Guy, médaillé d'or aux jeux d'Albertville, demande la dissolution de son fan-club en 1994. Les sommes recueillies sont alors consacrées à équiper le club de ski de son village.

Cette proximité est également posée dans un registre d'appartenance à une même communauté d'origine, à une condition sociale partagée, celle d'agriculteurs<sup>16</sup>; à un territoire donné. De nombreuses histoires circulent sur les compétiteurs rentrant le soir pour traire les vaches après avoir disputé leur épreuve, ou encore sur les membres de la famille sortant de l'écurie, “ sentant la vache ”, aidant tel “ champion ” à faire sa valise.

La proximité est technique. Certains gestes pratiqués à des centaines de kilomètres du Haut-Jura, sont emblématisés parce qu'ils tissent des liens entre savoir locaux et savoir des champions. Ces savoirs peuvent ou non avoir trait à la pratique du ski. En 1952, aux Jeux d'Oslo, Jean Mermet et l'un de ses coéquipiers disposent de skis non cintrés. Ils les attachent alors, mettent une cale au milieu et les placent une nuit dans un four à pain.

Sociabilité, culture technique et sociale, mais plus que cela sans doute la localisation des champions est tout à fait explicite dans un lien tissé entre pratiques utilitaires et performances sportives. C'est parce qu'enfants, ils devaient se déplacer sur des skis pour aller à l'école, parce qu'adultes ils devaient emmener le lait à la fromagerie également à

---

<sup>15</sup>Elle fait maintenant partie de l'ensemble des courses comptant pour la coupe du monde des grandes distances. C'est l'occasion pour les mordus de ski de fond de faire une course d'endurance sur leur terrain.

<sup>16</sup>Des anciens compétiteurs sont encore agriculteurs. Cette condition est parfois mise en avant par certains magazines régionaux comme *Le Pays Comtois* (numéro 10 de Janvier Février 1997) qui, dans un dossier sur “ La Transjurassienne au féminin ”, comporte un article sur Laurence Gindre ancien membre de l'équipe régionale, plusieurs fois seconde à la transjurassienne, deuxième de la Worldloppet en 1994. Le chapô est : “ A quelques heures de la course, l'agricultrice Laurence Gindre est encore en train de traire ses vaches ”. Cet article est illustré par une photo de l'intéressée posant entre trois vaches. De plus, il conjugue l'ensemble des registres argumentaires de localisation du ski de fond que nous avons évoqués jusqu'à présent : père membre de l'équipe nationale de ski, double aller-retour en ski à l'école durant l'hiver ou encore “ Une année, on avait paraffiné nos skis la veille de la Trans, et la neige a changé dans la nuit... Comme il fallait traire les vaches avant de partir, on n'a pas eu le temps de changer la préparation ”.

ski, que, nous dit-on, la première génération de champions haut-jurassiens, s'illustrera dans des compétitions internationales. La motricité sportive est présentée comme le produit de la motricité utilitaire.

3. Le ski, par sa fabrication, a été rapporté à une culture technique locale caractérisée bien sûr par le travail du bois mais aussi par une pratique mécanicienne et une capacité à innover.

La fabrication des skis s'appuie sur le travail connu du bois. Les premiers essais sont domestiques, les premiers fabricants de skis haut-jurassiens sont des menuisiers. Rétrospectivement, tous les fabricants actuels de skis d'un village comme Bois d'Amont par exemple, ont commencé par être menuisiers. Une forme de polyactivité autour du bois s'est constituée autour de la fabrication hivernale du ski, du travail estival de la charpente.

Les procédés techniques sont empruntés à l'extérieur, mais également retravaillés par l'innovation locale s'appuyant sur une culture technique mécanicienne qui traverse l'ensemble des activités économiques de cette région : lunetterie, jouet, horlogerie, lapidaire. Jusque dans les années soixante, ce savoir mécanicien s'est traduit par la fabrication des machines (machines à refouler, presses mécaniques, taraudeuses, perceuses, etc.) au sein des unités de production. Les artisans lapidaires, par exemple, fabriquaient eux-mêmes outils et machines ou les faisaient faire par des mécaniciens de village. Les industries lapidaires actuelles possèdent encore leurs propres ateliers de mécanique. Cette capacité à innover est mobilisée dans le domaine de la fabrication des skis, par exemple dans la mise au point de nouvelles fixations ou de nouveaux modèles de skis (dont, en son temps, le mythique F 72 Vandel à semelle plastique).

4. Les modes de construction de l'espace touristique sont réputés " passer " par des structures " plus " locales, par des structures de coopération intercommunales. Cette coopération aménageuse est parfois mise en relation avec une " culture ", cette fois " sociale " de l'espace haut jurassien, présenté comme terre de coopération : coopératives

fromagères, coopératives de production haut-jurassiennes, mouvement coopératif et social de la ville de Saint-Claude<sup>17</sup>.

En 1974, est créée l'Association pour le Développement et l'Aménagement du Haut-Jura (ADHAJ). Réunissant les collectivités locales et des partenaires socioprofessionnels, elle aura une action de structuration des activités basées sur le ski nordique. Des pistes sont créées et balisées, les itinéraires pour les amateurs de randonnées sont prévus pour passer à proximité des gîtes d'étapes et des centres d'accueil. De même que des jeunes sont formés au monitorat et à la gestion " pour qu'ils soient capables de prendre en main, précisément cette économie touristique ", selon l'un de ses membres.

Parallèlement à la reconnaissance du ski de fond, le développement de nouvelles pistes de descente et d'aménagements lourds est stoppé au nom de la préservation des sites naturels. " Un projet était à l'étude, visant à truffer le versant de téléskis, jusqu'aux Jouvencelles ! Nous avons réussi à préserver le massif, du Boulu à la Darbella, ainsi que les Arobiers et le bois de Ban, en intégrant un plan d'ensemble d'aménagement touristique diffus, avec sentiers pédestres, pistes de fond " écrit le président de l'ADHAJ.

Ceci aboutira par exemple à la promulgation d'un arrêté de protection de biotope à Grand Tétras. Ce souci d'éviter le suréquipement est néanmoins source de conflit ; certains y voyant un frein au développement du tourisme. Au contraire, pour ceux qui défendent cette préservation des sites, la présence d'espèces protégées doit représenter pour les touristes " la garantie de l'authenticité d'un territoire ".

Tandis que l'aménagement des sites alpins se stabilise, celui des pistes nordiques croît et se fonde dans un plan d'ensemble d'aménagement d'un tourisme diffus, en harmonie avec l'habitat semi-dispersé du Haut-Jura. Les pistes serpentant ainsi entre forêts, combes et villages.

Si l'ADHAJ joue un rôle prépondérant, d'autres structures de coopération sont également mises en place. 1977 voit la création, dans son sillage, du Syndicat Intercommunal de Développement et d'Aménagement du Haut-Jura dont l'action vise à préserver et à mettre

---

<sup>17</sup>À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, la partie montagneuse du département du Jura est la seule à accueillir des coopératives de production. En 1943, Saint Claude est aussi le siège de la plus

en valeur le “patrimoine naturel et culturel”, à participer à l'aménagement et au développement des sites nordiques.

En 1985 est créé le syndicat mixte de la station classée des Rousses qui regroupe outre celle des Rousses les communes de Lamoura, Prémanon et Bois d'Amont. Il se transformera en communauté de communes.

La même année, dans le cadre d'un plan État-Région, un groupement de communes créé la zone nordique d'intérêt national prioritaire des Rousses dont le but est le développement d'un tourisme de qualité “harmonieusement intégré au développement économique du secteur considéré”, sans concentration excessive.

5. Les pratiques touristiques elles-mêmes visent à se localiser dans un espace naturel et social. Ce sont tout d'abord les pratiques praticiennes. La pratique du ski de fond se couple à une pratique paysagère. Skier au milieu de ces paysages emblématisés que sont les combes et les sapins est apprécié comme moyen de communion et d'évasion vers la nature. Ce n'est plus seulement une occupation du corps, mais aussi une activité contemplative.

Même si la passion paysagère n'est pas la seule motivation de l'ensemble des pratiquants rencontrés, elle est toujours présente. Tous en parlent... même certains pratiquants de la *Transjurassienne* pour qui, pourtant, compte le classement final :

“La dernière image que je retiens de la dernière Transjurassienne, c'est les paysages. Oui oui parce que c'est une super ballade et le parcours était très bien choisi la dernière fois. Il y avait neigé la veille ou l'avant-veille. Tous les sapins étaient encapuchonnés de neige, et on revenait par les hauts de Mouthe et on avait des vues, des horizons, des paysages, des lignes d'horizon comme ça, en décalé en dégradé, c'était magnifique. Cinq kilomètres avant l'arrivée, je disais à mes gars avec qui j'étais : regardez donc les paysages qu'on traverse, c'est extraordinaire, et c'est vrai qu'au-delà de la performance, c'est vrai que c'est une superbe ballade”.

Trois éléments sont mis en avant dans cette sensibilité paysagère :

- une différenciation d'un relief qui, par son "vallonement", se voit conjointement opposer à une simple étendue plate mais aussi à un monde vertical, celui des Alpes présentées comme étouffantes, oppressantes, "*trop minérales*".
- un équilibre entre une "nature" et une "culture". Le paysage est conçu comme naturel, mais aussi comme humanisé, non parce que résultat de mesures agro-environnementales, mais parce que peuplé d'habitations dispersées, pensées comme traces de "l'histoire et de la culture locale". La préservation de cet équilibre est parfois avancée, à travers une rhétorique de la typicité :
- une tension acceptable entre la présence de forêts de "sapins enneigés" et l'ouverture du paysage.

Le lien est clairement fait entre le paysage jurassien et la pratique du ski de fond.

*"Ça c'est des paysages réglés pour cela"*

Ce travail de qualification locale peut *a contrario* constituer un obstacle pour le développement de produits aux usages très différents de ceux du ski de fond : ainsi une entreprise de fabrication de snowboards aux marques connues, évite soigneusement de mettre en avant le lieu de son implantation : Les Rousses. Le Haut-Jura paraît trop lié à la pratique du ski de fond pour qu'il y ait valorisation, par leur zone de production, de produits qui font appel à d'autres valeurs.

Ce sont ensuite les pratiques de l'offre touristique qui s'appuient sur ce qui serait une spécificité locale. Certains documents d'appel axent leur travail sur la définition du Haut-Jura comme moyenne montagne, sur "La neige douce pour tous", l'idée que l'on peut rencontrer ici de "vrais montagnards", "présents toute l'année", la pensée donc d'un espace "vrai", "authentique", contrairement au modèle de la "station intégrée" construite en bas des pistes, loin des habitations permanentes. Certains musées haut-jurassiens présentent l'histoire des productions locales artisanales. Ainsi le musée du lapidaire à Lamoura qui met l'accent sur la période révolue de l'artisanat lapidaire à domicile ou le musée de la boissellerie de Bois d'Amont auquel on pourrait appliquer le même constat. L'offre touristique tend aussi à construire une parenté avec le Grand Nord :

présence d'un musée de l'exploration polaire Paul Emile Victor, Maison du Canada, Vallée des Rennes jusqu'à une époque récente, implantation de la pratique de chiens de traîneaux, emblématisation de la Forêt du Massacre présentée comme froide, mystérieuse, impénétrable, proche de la Scandinavie par les conditions d'entraînement qu'elle offre aux fondeurs. Un document d'appel conjugue cette parenté : " le Grand Nord existe. Il habite la montagne voisine du Haut-Doubs ".

Ce travail de localisation n'est évidemment pas sans rappeler l'objectivation des produits de terroir. Des ressources similaires sont mobilisées pour qualifier le ski de fond comme la référence au local, au territoire ou la tradition. Il s'agit d'une tentative de domestication de cette pratique<sup>18</sup>. Il pourrait être également défini comme un travail de mise en " plein air ", travail qui installe une vision des pratiques, les situant du côté du " grand air " ; " grand air " et " plein air " n'étant plus conçus comme deux entités distinctes et exclusives, mais comme deux objets en relation d'entre-définition, mobilisés dans des collectifs d'action et de justification.

### **Bibliographie**

BARBE, N.

1990, " 'Ethnographie' et Révolution Française : Lequinio de Kerblay et le Jura. Le discours 'ethnographique' comme instrument de pédagogie politique ", *Gradhiva. Revue d'histoire et archives de l'anthropologie*. (8), p. 10-16

BARBE, N. , LIOGER, R.

1999a *Les industries jurassiennes. Savoir-faire et coopération*. Bern : Peter Lang.

1999b " Du jouet en bois au jouet en plastique. Permanence et innovation technique dans l'arc jurassien " in : Ch. Bromberger et D. Chevallier (eds.), *Carrières d'objets. Innovations et relances*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, p. 43-58.

---

<sup>18</sup> Au sens où l'entendent Boltanski et Thévenot (1991).

BARBE, N. , SEVIN, J. -C.

2000 " Le Haut-Jura en hiver. Cartes postales et construction de l'espace ", *Utinam*, n°4.

2001 " La domestication du tourisme. Les mondes de l'aménagement et de la pratique touristiques dans le Haut-Jura (1900-1996) ", *Terrain*, n°36.

BOLTANSKI, L. , THEVENOT, L.

1991 *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

CALLON, M.

1992 "Sociologie des sciences et économie du changement technique : l'irrésistible montée des réseaux technico-économiques ", in : *Ces réseaux que la raison ignore*, Paris : L'Harmattan, p. 53-78.

CORBIN, A. (ed.)

1995 *L'avènement des loisirs. 1850-1960*. Paris : Aubier.

GIROD, J. -L., VUILLERMOZ, D.

1988 *Le ski de fond dans le massif jurassien : de la pratique traditionnelle à l'activité économique*. Besançon : Centre Régional de Documentation Pédagogique.

KNAFOU, R.

1978 *Les stations intégrées de sports d'hiver dans les Alpes françaises*. Paris.

LORET, A.

1995 *Génération glisse. Dans l'eau, l'air, la neige... la révolution du sport des " années fun "*. Paris : Éditions Autrement.